

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès

-----



**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
ET DU BASSIN DU CONGO**

-----

**ALLOCUTION DE MADAME LA MINISTRE DE  
L'ENVIRONNEMENT, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET  
DU BASSIN DU CONGO**

**A**

**À L'OCCASION DE LA JOURNEE MONDIALE DE LA  
LIBERTE DE LA PRESSE**

-----

Date : Vendredi 3 mai 2024

Lieu : Hôtel OLYPIC PALACE

Heure : 11h00

- **Monsieur le Ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement ;**
- **Monsieur le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique ;**
- **Monsieur le Président du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication ;**
- **Madame la Présidente du Conseil Économique, Social et Environnemental ;**
- **Monsieur le Président de la Commission Nationale des Droits de l'Hommes ;**
- **Monsieur le Coordonnateur Résident des Agences du Système des Nations Unies ;**
- **Excellence Monsieur l'Ambassadeur de l'Union Européenne ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux ;**
- **Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités, toutes préséances respectées ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée de célébrer avec vous la 31<sup>ème</sup> édition de la Journée mondiale de la liberté de la presse consacrée à l'importance du journalisme et de la liberté d'expression dans le contexte de la crise environnementale actuelle.

Permettez-moi tout d'abord de féliciter le Conseil Supérieur de la Liberté de Communication et en particulier son Président pour l'organisation de cette importante rencontre. Je voudrais aussi saluer les efforts engagés par le Ministre de la Communication et des Médias pour la mise en œuvre, en République du Congo, des dispositions de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, consacrées à la liberté d'expression.

### **Mesdames et Messieurs ;**

S'il est une bataille qui fait sens aujourd'hui à travers le monde, c'est bien la bataille pour l'environnement, le développement durable, le climat et la biodiversité. En d'autres termes la bataille pour les écosystèmes.

L'environnement, le climat et la biodiversité sont aujourd'hui devenu une cause existentielle pour l'humanité et nous savons que cette thématique est aussi pour notre pays un élément clé de soft power diplomatique et médiatique.

Mais la lutte contre la dégradation de l'environnement, du climat et de la biodiversité ne sont pas seulement un outil de présence et d'influence sur les grandes arènes internationales, ce sont aussi et je dirai avant tout une préoccupation quotidienne pour nos concitoyens qui en subissent les conséquences et qui trop souvent en souffrent. C'est sur cette bataille-là, directement liée aux conditions de vie des congolaises et des congolais, que porte le sujet de ce matin.

Face à l'urgence climatique et environnementale, face à la destruction de la biodiversité, les journalistes sont-ils trop timorés ou trop militants ? si les rapports successifs du GIEC ont imposé le climat comme un thème d'actualité incontournable pour les rédactions, le journalisme est-il pour autant à la hauteur de la multiplicité des défis de la crise écologique actuelle ? Si toute une partie, je dirai presque une majorité de nos concitoyens demeure trop peu consciente des enjeux environnementaux, la responsabilité des médias n'est-elle pas engagée ? Ces questions, nous devons les poser et y répondre. C'est dire si la question environnementale doit devenir un enjeu majeur pour les médias congolais.

### **Mesdames et Messieurs ;**

Les médias ont incontestablement un rôle fondamental à jouer dans la protection de l'environnement et la promotion du développement durable.

Ils constituent un moyen idéal de formation et d'éducation environnementale. Les professionnels de la presse sont donc dans l'exercice de leurs fonctions, des acteurs déterminants en vue de susciter un engagement individuel et collectif à la cause de l'environnement.

Les médias doivent faire preuve d'ingéniosité afin de donner à la préservation de l'environnement et au développement durable un aspect concret et réel, en traitant avec pédagogie des sujets liés aux problèmes qui touchent la vie quotidienne des populations. Le manque de connaissances est probablement le principal facteur qui empêche certains de nos compatriotes d'avoir un comportement respectueux de

l'environnement. Pourtant, le principe de l'information reste l'un des piliers fondamentaux de la protection de l'environnement. Ainsi, peut-on envisager notamment :

- la création d'un média spécialisé sur ce sujet et d'une rubrique dédiée dans chaque média existant ;
- la formation et le renforcement des capacités de journalistes spécialisés, au profil plus scientifique, pour suivre les débats mondiaux et en vulgariser les résultats ;
- l'extension de l'espace éditorial consacré à ces sujets via la création d'émissions dédiées, de numéros spéciaux, de compléments éditoriaux, ainsi que l'invention d'un espace ouvert aux interrogations des publics avec conseils pratiques ;
- la mise en place d'une logique de journalisme de solutions dédié à la cause environnementale afin de convaincre les citoyens de s'impliquer dans la réduction de leur empreinte carbone, la modification de leurs modes de vie et la sobriété numérique ;
- l'ouverture des « coulisses » des médias de l'information dans le cadre d'une stratégie de conquête des jeunes publics particulièrement acquis à la cause environnementale. La liste est loin d'être exhaustive.

Pour sa part, le Gouvernement, à travers l'action du département ministériel dont j'ai la charge, met un accent particulier sur la large diffusion de la culture de la protection de l'environnement, la mise en œuvre des actions concrètes de protection de l'environnement et de renforcement de la législation et réglementation sur l'environnement conformément au programme de société « **Ensemble poursuivons la marche** » du Président de la République, **Denis SASSOU N'GUESSO**, Premier écologiste congolais.

Dans ce cadre, il a été procédé, le 11 août dernier par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, à la pose de la première pierre de construction de la Radiotélévision du Bassin du Congo, la RTBC, qui sera rendue opérationnelle dans les tous prochains mois, ici même à Brazzaville.

C'est d'ailleurs pour moi l'occasion de solliciter l'appui du Conseil Supérieur de la Liberté de la Communication à l'opérationnalisation de cet instrument clé de communication panafricain, entièrement dédié à la diffusion de l'information environnementale. L'occasion aussi, Monsieur le Président, de vous inviter à visiter prochainement le futur siège de la RTBC.

### **Mesdames et Messieurs ;**

La République du Congo, qui a signé la plupart des Accords multilatéraux sur l'environnement et le développement durable, s'est engagée sous l'autorité du Président de la République, Chef de l'État, dans une politique volontariste de gestion durable de ses ressources naturelles, de protection de l'environnement et de prévention des risques de catastrophe, qui doit elle aussi faire l'objet d'une médiatisation plus intense et plus suivie, en vue de son appropriation par nos concitoyens.

C'est le moment pour moi de féliciter celles et ceux qui parmi les professionnels des médias se sont distingués par leur intérêt pour les questions environnementales et leur couverture pédagogique des enjeux nationaux et planétaires

de cette thématique, et à qui des certificats de mérite vont être décernés. Leur détermination mérite tous nos encouragements car je sais que ce ne sont toujours pas des sujets faciles à traiter. D'abord parce que vulgariser des sujets aussi vitaux que complexes n'est pas chose aisée. Mais aussi parce qu'il leur faut parfois résister aux pressions de toute sorte lorsqu'il s'agit de traiter de telle ou telle information sensible concernant les pollutions industrielles, l'industrie extractive, le braconnage, les trafics d'espèces protégées et de traquer sans relâche la désinformation, les faits news et le climatoscepticisme.

### **Mesdames et Messieurs ;**

Le temps d'antenne et de lecture réservé par les médias du monde entier aux problématiques de l'environnement est de plus en plus important à mesure que s'aggravent les conséquences de la crise climatique et de la perte de la biodiversité. Le Congo, notre pays, siège de la Commission Climat du Bassin du Congo et cœur du premier poumon de la planète en terme de séquestration de carbone, ne saurait être en reste. Nous devons former et encourager davantage de journalistes à travailler dans le domaine de l'environnement, améliorer l'impact et la qualité de leurs reportages et de leurs articles et offrir l'espace d'expression indispensable à leurs missions. Tout en ayant présent à l'esprit que le journaliste d'écologie et d'environnement n'est ni un militant d'ONG, ni un porte-parole de l'administration, mais un professionnel spécialisé et un journaliste d'information engagé – car il faut de l'engagement pour défendre la planète et la nécessité de s'adapter au réchauffement climatique, en mettant au besoin les pouvoirs publics que nous sommes face à nos

responsabilités et les concitoyens face aux leurs. Engagé et responsable donc, l'un n'allant pas sans l'autre.

Je vous remercie.

**Arlette SOUDAN-NONAUT. –**